

LA PROCEDURE DE DEMANDE DE BOURSE ET/OU DE LOGEMENT

Le DSE (Dossier Social Etudiant) est un dossier unique pour faire votre demande de bourse et/ou de logement en ligne. Pour cela, vous devez vous connecter sur www.messervices.etudiant.gouv.fr et renseigner votre dossier **du 15 janvier au 15 mai**.

NB : La demande de bourse peut se faire uniquement si vous avez la nationalité française.
En revanche, **la demande de logement en résidence universitaire est ouverte à tous les étudiants quelle que soit leur nationalité**.

Il est conseillé de faire d'abord votre inscription sur le site PARCOURSUP.

En effet, après la création de votre dossier dans Parcoursup, vous recevrez un mail pour vous notifier la création de votre compte sur *MesServices*. Si vous vous connectez ensuite à messervices.etudiant.gouv.fr avec le courriel que vous avez indiqué dans Parcoursup, *MesServices* reprendra toutes vos données d'état civil. Cela vous évite donc une double saisie.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

- 1 Allez sur www.messervices.etudiant.gouv.fr et cliquez sur « connexion ».

(Si vous n'avez pas de compte Parcoursup, cliquez sur « inscription »)

Suivez-nous etudiant.gouv.fr Inscription **Connexion**

étudiant.gouv.fr **MesServices**.etudiant.gouv.fr

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse
- ARPE

DEMANDES DE DSE 2019-2020
La demande de DSE est ouverte.
Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 15 mai.

DEMANDES DE LOGEMENT

- 2 Pour vous connecter pour la première fois, cliquez sur « mot de passe oublié ». Insérez ensuite l'adresse courriel communiquée à Parcoursup et cliquez sur « Envoyer ».

IDENTIFIEZ-VOUS

MON COMPTE

Courriel
identifiant (courriel)

Mot de passe
mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié?

Suivez-nous étudiant.gouv.fr Inscription Connexion

étudiant MesServices.etudiant.gouv.fr

RÉINITIALISATION DU MOT DE PASSE

Adresse courriel *

Envoyer >

Si vous disposez d'un compte sur le portail avec une adresse courriel à laquelle vous n'avez plus accès, merci d'utiliser le formulaire de modification de votre ancienne adresse courriel.

- 3 Vous recevez un message dans votre boîte mail personnelle. Cliquez sur le lien, choisissez un mot de passe et cliquez sur « Enregistrer le nouveau mot de passe ».

étudiant MesServices.etudiant.gouv.fr

Bonjour Mme [REDACTED]

Merci de cliquer sur le lien ci-dessous afin de (ré)initialiser votre mot de passe:

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/?page=envole/mdp/c8dec2195201a2d32f78cb832eccd5c8ebb4d5ab6116834215>

Si le clic du lien ne fonctionne pas, merci de le copier/coller dans la barre d'adresse de votre navigateur.

MODIFICATION DE VOTRE MOT DE PASSE

Votre mot de passe doit faire entre 6 et 20 caractères et contenir au moins 3 types de caractères différents (lettres minuscules, lettres majuscules, chiffres, caractères spéciaux).

Nouveau mot de passe *

Confirmation du nouveau mot de passe *

Enregistrer le nouveau mot de passe >

- 4 Vous êtes à présent connecté sur la page « Mon profil » (votre nom apparaît en haut à droite). Vérifiez vos informations personnelles en bas de page et si tout est correct, cliquez sur la page d'accueil.

Suivez-nous étudiant.gouv.fr

Mon profil Déconnexion

étudiant MesServices.etudiant.gouv.fr

Vous devez compléter votre profil pour pouvoir accéder au Dossier Social Etudiant. Les informations suivantes sont nécessaires:

- Votre situation familiale

MODIFICATION DU PROFIL

Modification de votre adresse courriel

Email *

yasmineniang5@gmail.com

Changer l'adresse courriel >

Modification du mot de passe

Mot de passe *

Confirmation du mot de passe *

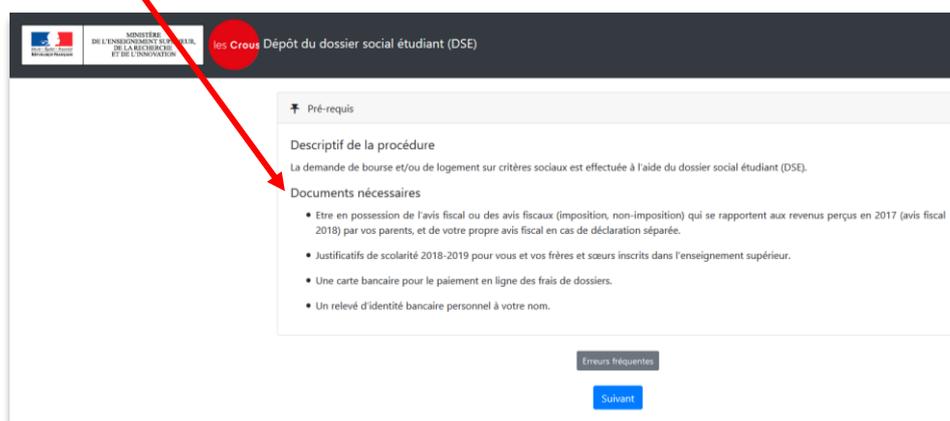
Changer le mot de passe >

ELEVE TEST

5 Sur la page d'accueil, cliquez sur « Demande de dossier social étudiant (DSE) »



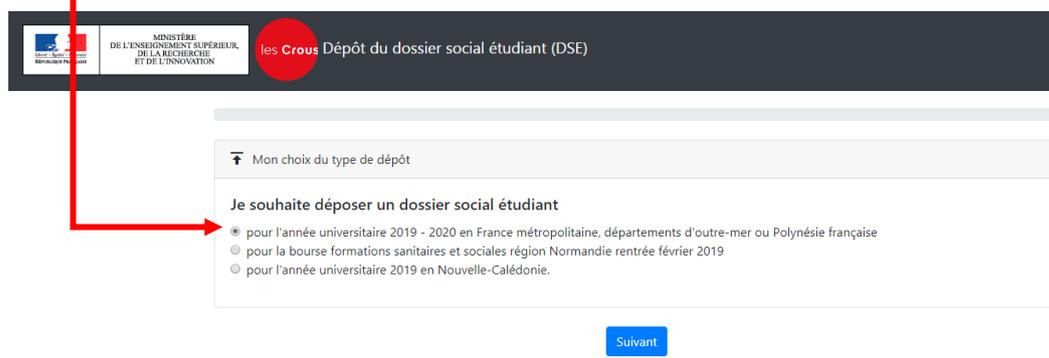
6 Vous êtes sur la plateforme de dépôt du dossier social étudiant. Veillez à vous munir des documents nécessaires comme indiqué à l'écran.



NB :

- Si vos parents ne possèdent pas d'avis fiscal, calculez le montant en euros des revenus perçus par vos parents du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.
- Si vous ne possédez pas de compte bancaire en France à votre nom (nom de l'étudiant), vous pourrez compléter votre dossier un fois en France lorsque vous aurez ouvert votre compte en banque.

7 Précisez pour quelle région vous souhaitez déposer un dossier (choisir le 1^{er} intitulé « en France métropolitaine »)



8

Si vous n'êtes pas de nationalité française, cet écran apparaît. Cliquez sur le dernier item « Dans une autre situation ».

9

Choisissez la situation de vos parents.

NB : Une **barre d'état d'avancement** vous indique votre progression dans votre demande

10

Indiquez le lieu de travail de vos parents

11

Renseignez votre adresse au Sénégal ainsi que la catégorie socio-professionnelle de vos parents.
NB : Le code postal pour l'étranger est 99.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
les Crous Dépôt du dossier social étudiant (DSE)

🏠 Adresse de mon domicile familial

Adresse

Voie

Complément d'adresse

Bâtiment, Escalier ...

Code postal Localité Pays

👤 La catégorie socio-professionnelle de mes parents* (à usage statistique)

Catégorie socio-professionnelle du parent 1

Catégorie socio-professionnelle du parent 2

12

Renseignez en euros les revenus bruts de vos parents sur l'année 2018. Vous n'avez pas à remplir la case « Revenu fiscal de référence », excepté si vos parents déclarent leurs impôts en France.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
les Crous Dépôt du dossier social étudiant (DSE)

€ Revenus de mes parents* en 2017

Imposition de mes parents en 2017

Reportez-vous à l'avis fiscal 2018 concernant les revenus de 2017. Reportez le montant en euros qui figure en regard de la ligne ainsi libellée :

Revenu brut global

Attention, si le revenu brut global est précédé du signe "-" (montant négatif), vous devez saisir ce signe. Exemple : -8075

Revenu fiscal de référence

Attention, si le revenu fiscal de référence est précédé du signe "-" (montant négatif), vous devez saisir ce signe. Exemple : -8075

* ou tuteurs ou délégués de l'autorité parentale.

< Précédent Suivant >

- 13 Enregistrez les données concernant vos frères et sœurs même ceux qui ne sont plus à la charge de vos parents. S'ils ne sont plus à la charge de vos parents, cochez « oui » dans la colonne « Déclaration fiscale séparée de celle des parents ».

- 14 Renseignez les infos concernant votre scolarité actuelle. Cochez « Je suis scolarisé à l'étranger ».

- 15 Choisissez si vous demandez une bourse, un logement ou les deux.

16

Formulez vos vœux en choisissant, dans les menus déroulants, l'académie puis le cursus, l'année d'entrée et enfin l'établissement. Vous avez la possibilité d'enregistrer jusqu'à 4 vœux.

Conseil : Si vous avez fait des vœux Parcoursup dans plus de 4 académies et/ou établissements, faites vos vœux en fonction de vos préférences.

NB : Dans le cas des demandes de bourse, si la bourse est accordée, la bourse suivra l'étudiant même s'il est finalement admis pour un vœu qui ne figurait pas sur la demande de DSE.

Dans le cas d'une demande de logement, si ses 4 vœux ne coïncident finalement pas avec l'admission obtenue sur Parcoursup, l'étudiant pourra compléter sa demande afin de participer à la 2^e commission d'attribution qui a lieu mi-juillet.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

les Crous Dépôt du dossier social étudiant (DSE)

Choix des vœux

Mes vœux d'études

Vous avez la possibilité de formuler de 1 à 4 vœux d'étude en France ou dans un pays du Conseil de l'Europe. Pour chacun d'eux, vous émettez vos demandes d'aides.

Mon vœu n°1

Pays: France Conseil de l'Europe

Académie: Bordeaux

Cursus: Cursus licence

Année: 1ère année

Établissement: TALENCE DÉPARTEMENT DE LICENCE

Mon vœu n°3

Pays: France Conseil de l'Europe

Académie: Paris

Cursus: Cursus licence

Année: 1ère année

Établissement: PARIS Fac libre droit eco gest FACO

17

Saisissez le code IBAN de votre compte bancaire en France.

Cette information sera importante dans le cas où vous demandez une bourse car celle-ci devra être versée sur un compte à votre nom. Si vous ne possédez pas encore de compte en France, vous pouvez passer cette étape en cliquant sur « suivant ». Vous régulariserez votre situation avec le CROUS une fois que vous serez en France.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

les Crous Dépôt du dossier social étudiant (DSE)

Mes coordonnées bancaires

Aucun Iban présent actuellement.

Veuillez saisir votre nouvel IBAN (compte courant uniquement et au nom de l'étudiant) :

Je certifie être titulaire du compte bancaire français désigné par ces identifiants.

< Précédent Suivant >

18 Signez la charte et validez votre dossier.

19 Payez les frais de traitement de dossier de 7€ en choisissant la proposition qui vous correspond :

- Paiement immédiat par CB
- Paiement par chèque euro lors de l'envoi du dossier papier
- Paiement ultérieur

Certaines CB, notamment émises à l'étranger, ne permettent pas un paiement depuis l'étranger sur le site *Messervices*. Si le paiement échoue vous pourrez payer ultérieurement.

Lors de l'envoi de votre dossier papier, vous pourrez joindre un chèque d'un montant de 7,00 €.

Si vous ne pouvez payer ni par CB ni par chèque euro, vous écrirez dans votre dossier papier que vous régulariserez votre situation une fois que vous aurez votre compte en France.

NB: l'absence de paiement n'est pas bloquante pour l'instruction du dossier.

20 Lorsque vous avez enregistré votre dossier, **vous recevez un mail de confirmation de création de DSE**. Votre dossier social étudiant au format PDF vous sera ensuite envoyé sous 48 heures par courriel à l'adresse électronique que vous avez renseignée.

Vous devrez **imprimer le dossier, le vérifier, le compléter avec les pièces demandées et le retourner signé sous 8 jours**, avec la fiche familiale remplie selon les modalités qui seront indiquées.

NB : Si vous dépassez le délai des 8 jours, cela n'invalidera pas votre dossier mais entrainera un retard de traitement de votre demande. Il est donc dans votre intérêt de retourner votre dossier le plus rapidement possible.

- 21 A partir de début mars, finalisez votre demande de logement en vous connectant à <https://trouverunlogement.lescrous.fr>

Vous pouvez faire deux vœux par secteur, sur trois secteurs maximum (on entend par secteur les villes de l'académie).

Les attributions sont prononcées fin juin/début juillet par le directeur général du Crous. Vous serez informé par SMS et par e-mail.

- 22 Cliquez sur « Rechercher un logement » dans la partie « Mon logement CROUS 2020-2021 »

Lisez attentivement les « règles du dépôt des vœux de logement » et cliquez sur « Passer à la recherche de logements »

- 23 Renseignez vos critères de recherches (localisation = ville ; prix ; type de cohabitation = exemple « seul », « colocation »). Le nombre de résultats s'affiche.

- 24 Cliquez sur le logement pour avoir plus de détails et notamment savoir si le logement se trouve près de votre futur établissement. Vous pouvez l' « ajouter à votre sélection ».

NB : Lorsque vous cliquez sur « Ajouter à ma sélection », si vous n'êtes pas déjà connecté, le site vous demande de le faire. Si vous étiez préalablement connecté à votre compte *Messervices.etudiant*, la connexion se fera automatiquement en cliquant sur « oui ».

Lorsque vous êtes connecté, votre nom s'affiche en haut à droite de l'écran.

25

Vous accédez ensuite à votre liste de vœux. Vous pouvez en changer l'ordre, en ajouter, en supprimer.

NB : L'ordre des vœux est très important car le vœu 1 sera traité en priorité.

Trouver un logement
dans une résidence universitaire

Vous êtes ici : Accueil > Mon logement Crous pour la rentrée 2019 / 2020 > Ma liste de vœux

MA LISTE DE VŒUX < Retour à la recherche

Étape 1 Étape 2

Vous pouvez déposer au total 6 vœux : 2 vœux par secteur, sur 3 secteurs maximum.
L'ordre des vœux par secteur est important, le vœu 1 sera traité en priorité par rapport au vœu 2.
Indiquez le type de cohabitation que vous souhaitez pour chaque logement.
Une fois le formulaire complété, validez votre liste de vœux.
La liste des vœux reste modifiable jusqu'au 24 Juin 2019 à minuit (heure de Paris).

Si vos vœux de logement ne sont pas satisfaits, acceptez-vous que le Crous vous propose d'autres logements susceptibles de vous convenir sur le même secteur ?

Non, je ne souhaite pas que le Crous me propose d'autres logements
 Oui, le Crous peut me proposer des logements de types différents, si possible dans la même résidence (par exemple : une chambre à la place d'un TI)
 Oui, le Crous peut me proposer des logements mais uniquement des logements du même type (par exemple : un autre TI dans une autre résidence)

SECTEUR : LILLE - VILLENEUVE D'ASCQ
1 logement sélectionné (seuls les 2 premiers seront pris en compte)

Vœu 1

LOGEMENT INDIVIDUEL
Résidence Moulins Parc Centre (91 rue d'Arras 59000 Lille)
Voir les détails

Type de cohabitation : Seul : 304,68 €

Votre liste de vœux est prête à être validée.

Valider ma liste de vœux

Le logement a bien été ajouté à votre liste de vœux.

IMPORTANT : Une fois que vous avez sélectionné tous vos logements, vous devez cliquer sur « Valider ma liste de vœux » en bas de la page afin qu'ils soient réellement pris en compte.

Rappel sur les demandes de logement :

- Vous pouvez faire un total de 6 vœux : 2 vœux par secteur, sur 3 secteurs maximum (on entend par secteur les villes de l'académie).
- L'ordre des vœux est important. Le vœu 1 sera traité en priorité.
- Les vœux sont modifiables jusqu'à mi-juin.

Les attributions sont prononcées fin juin/début juillet par le directeur général du Crous. Vous serez immédiatement informé par SMS et par e-mail et aurez un délai de 7 jours pour confirmer en payant des arrhes.

Si vous n'avez pas obtenu de logement, vous pourrez faire de nouvelles demandes à partir de début juillet dans les résidences où des places auront été laissées vacantes.